

LA COMMUNICATION ALTERNATIVE ET AMELIOREE

NOUVEAUTÉ

CONTEXTE

En faisant appel à des techniques non verbales et des technologies d'assistance, la Communication Alternative et Augmentée (CAA) désigne l'ensemble des méthodes et outils permettant de suppléer ou de compléter le langage oral. Elle facilite l'expression et l'autonomie des personnes présentant des troubles de la parole et du langage.

La formation proposée par le CEFRAS vise à sensibiliser les professionnels à l'importance de la CAA, à l'intégrer à sa pratique et au quotidien de la personne afin d'améliorer l'accès à la communication, le renforcement de l'autodétermination et du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Définir et comprendre les enjeux de la CAA
- Connaître, analyser et concevoir différents outils de CAA
- Clarifier les capacités de communication et les besoins spécifiques des personnes accompagnées
- Identifier des stratégies d'apprentissages et de développement des compétences de communication

CONTENU

- Multimodalité et fonctions de la communication
- Les enjeux de la CAA pour la qualité de vie
- Approches par modèle de participation / modèle de candidature
- Les différents outils de la CAA
- Stratégie et choix d'une modalité
- Vocabulaire de base et spécifique
- Réalisation d'un TLA (Tableau de Langage Assisté)
- Evaluation des besoins et de l'environnement de la personne accompagnée
- Présentation d'un profil de fonctions de communication en CAA (manière dont un message peut être communiqué dans différentes situations)

** Pour d'autres dates/lieux, contactez-nous*

Intervenant.e 	Dates et lieux 	Public 	Durée 	Tarif 
Expert.e sur la communication alternative	Laval : 1 ^{er} et 2 mars 2027 * Le Mans : 5 et 6 avril 2027 *	Professionnels du secteur social et médico-social	14 heures - 2 journées En continu	En inter : 200 €/j/pers. En intra : nous consulter
Prérequis 	Méthodes mobilisées 	Modalités d'évaluation 	Accessibilité handicap : Le CEFRAS souhaite être informé des besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR. Référents handicaps : Martine SEILLER m.seiller@cefras.com ; Lydie GUILLET l.guillet@cefras.com ; Bénédicte DROVAL b.droval@cefras.com	
Aucun	Alternance d'apports théoriques et d'échanges, situations concrètes	Evaluation préalable des attentes, évaluation à chaud, évaluation à froid (quizz, questionnaires, ...)		
Délais d'accès 				
30 jours avant le début de la formation				